

## **COMMISSION SECURITE ENVIRONNEMENT**

**Réunion du 19 mars 2015**

### **PROCES VERBAL**

**Présents:** MM. BAUVIN, Plant Manager, YARA - BENJELLOUN, D.R.I.G.M.- S.P.W. - BERTONI, riveraine - DEGAND, riverain - DEMAREZ, Echevine, Ville de Saint-Ghislain – DOUILIEZ, YARA - ERGOT, Division du Contrôle des Risques Chimiques - FINET, I.D.E.A - GLAUDE, Province de Hainaut – HUBENS, Les Trous Verts - HUBERT, ERACHEM COMILOG S.A. - LELEUX, Service Aménagement du Territoire, Ville de Saint-Ghislain - POTTIEZ, SOS Hautrage et Environs - PRIMOSIG, D.P.A. - S.P.W. - RIFAUT, ADVACHEM - SOUDANT, WOS - STUEZ, riverain - VOËT, SHANKS - WILMART, Les Trous Verts - WIZLA, Bureau de Sécurité Civile - Province de Hainaut

**Excusés:** MM. CLAERBOUT, riverain - COLOT, riverain - DERARD, EULOCO - DRAMAIX, SOS Hautrage et Environs - FAUTSCH, ERACHEM COMILOG S.A. - FOREST, WOS Hautrage - GEORGE, riverain - GREGOIRE, HAINAUT TANKING - LELOUX, SOS Hautrage et Environs - PHILIPPE, riveraine - VAN DER MER, POLYOL BELGIUM - VANDERSCHUEREN, POLYOL BELGIUM

#### **1. Approbation du procès verbal de la réunion du 11 décembre 2014**

Suite à l'envoi du procès verbal provisoire, Messieurs CLAERBOUT et RIFAUT ont apporté quelques modifications. Elles ont été intégrées au procès verbal envoyé avec la convocation.

Il n'y a pas d'autre remarque, le procès verbal est approuvé.

Madame GLAUDE signale qu'il n'y a pas de présentation d'entreprise car POLYOL et SHANKS n'ont pas eu le temps de la préparer et WOS avait demandé pour la faire en juin. SHANKS fera sa présentation en septembre et POLYOL en décembre.

#### **2. Nuisances: bruit – odeurs: compte rendu des sous-groupes**

##### **2a. Sous-groupe "odeurs"**

Monsieur SOUDANT précise que le sous-groupe s'est réuni hier. Il y avait Monsieur WILMART, les autres membres du sous-groupe n'avaient pu se libérer.

On a parlé des différents épisodes odeurs. Il y a eu le 10 décembre, le 16 décembre où il y avait un arrêt de l'unité de cracking, le 17 décembre pour lequel la source n'a pu être identifiée car 10 minutes après l'appel, cela ne sentait plus. Le 18 février, Monsieur RIGAUX a téléphoné pour un appel reçu le 17 février, on n'a pas pu identifier la source car on était à l'arrêt.

On a aussi parlé du nettoyage d'un tank très odorant, opération pour laquelle on a pris beaucoup de précautions pour éviter les problèmes avec les riverains et il n'y en a pas eu lors de l'intervention.

La société WOS change de numéro de téléphone. Pour les appels pendant la journée, il faudra dorénavant composer le 065/716210. Monsieur SOUDANT va modifier la fiche "Réflex" et l'envoyer à Madame GLAUDE pour qu'elle la joigne au procès verbal.

Monsieur WILMART confirme que c'est bien ce qui a été dit et les autres riverains n'ont pas constaté d'autre problème d'odeur.

## **2b. Sous-groupe "bruit"**

Madame HUBERT signale que le sous-groupe " bruit " ne s'est pas réuni.

On n'a pas réceptionné de plainte, ni pour le bruit, ni pour les odeurs.

Monsieur STUEZ a apprécié la liste qui avait été remise à la réunion précédente mais il se demande si cela sert à quelque chose d'appeler le D.P.C. s'il vient le lendemain.

Monsieur SOUDANT précise que pour l'appel pour lequel Monsieur RIGAUX avait téléphoné, c'était un appel qui avait été fait sur le répondeur et il n'en a donc pris connaissance que le lendemain. D'autre part, le D.P.C. reçoit les procès verbaux, ils sont donc bien au courant des problèmes qui sont débattus lors des réunions.

## **3. Suivi des points n'ayant pas reçus de réponses en réunion**

Monsieur STUEZ demande si on n'a toujours pas eu de réponse du D.P.C. sur la demande de venir faire une présentation des mesures de bruit qui sont effectuées autour du zoning car si on n'en a pas, l'Administration communale devrait faire quelque chose auprès du Ministre concerné.

Monsieur POTTIEZ pense qu'il serait effectivement intéressant de les rencontrer pour voir comment ils font leurs mesures.

Monsieur STUEZ se demande pourquoi ils font leurs mesures derrière les maisons.

Madame GLAUDE va contacter à nouveau le D.P.C. mais elle rappelle que la personne qui était venue faire la présentation dans un autre comité est partie et que, comme pour tous les services publics, on ne remplace plus tous les départs. Il y a donc probablement des problèmes d'effectifs.

Pour rappel, il y a deux types de mesures. Les mesures qui sont faites régulièrement afin d'évaluer l'impact sonore du zoning et les mesures qui font suite à des plaintes. Le D.P.C. fait des mesures aussi la nuit.

S'il y a des problèmes de disponibilité pour venir à une réunion expliquer la manière dont les mesures sont faites et les résultats obtenus, Monsieur POTTIEZ suggère d'aller les rencontrer dans leurs bureaux.

Les numéros auxquels il faut appeler en cas de plainte "bruit" et "odeurs" sont communiqués ici lors des réunions mais tout le monde ne les connaît pas. Monsieur STUEZ demande à Madame DEMAREZ si on ne peut faire une publication dans la Région.

Cela a déjà été fait mais pas récemment. On peut refaire une publication et on peut aussi mettre les numéros sur le site Internet de la Ville.

Monsieur WILMART précise que les Trous Verts avaient aussi fait une feuille d'information avec les numéros de téléphone et il y en a encore eu une cette année.

#### **4. Dernières nouvelles du zoning: projets, incidents, avenir des entreprises**

Madame HUBERT remet la note habituelle en séance (en annexe pour les personnes qui n'assistaient pas à la réunion).

Pour ADVACHEM, voir la note.

Pour ERACHEM COMILOG, outre ce qu'il y a dans la note, Madame HUBERT signale que le deuxième projet va permettre la diminution d'un sous-produit difficile à valoriser. Pour le renouvellement du permis de l'unité de recyclage, l'objectif est de l'introduire dans le courant du mois d'avril.

Le conseiller en prévention a quitté la société et on est en procédure de recrutement. En attendant, il y a un conseiller en prévention externe deux jour par semaine.

Pour SHANKS, Monsieur VOËT ajoute que pour le logiciel de traçabilité, c'est une obligation du permis pour garantir la traçabilité aux clients.

Pour WOS, Monsieur SOUDANT annonce quelques changements. WOS arrête les petits camions qui faisaient les collectes dans les garages. C'est la raison du changement du numéro de téléphone car la société OILCO qui a repris cette activité a également repris le numéro de téléphone. Il y a plus de petits clients et c'est plus facile d'avertir les autres, moins nombreux, du changement de numéro.

Dans la note on peut voir également que FFS International a racheté 100% des parts de WOS. Auparavant WOS, c'était 50% SITA et 50% SRIW.

Pour YARA, outre ce qu'il y a dans la note, Monsieur BAUVIN précise que s'il a mis "ensemble" pour la réhabilitation, c'est parce que cela a été fait avec ERACHEM. Pour l'opération d'inspection interne du bac cryogénique, il ajoute que c'est une opération assez complexe.

Enfin, en ce qui concerne les départs fin 2015, début 2016, il s'agit de départs naturels.

## **5. Divers**

Monsieur POTTIEZ signale que des personnes se sont étonnées mais ont apprécié les aménagements extérieurs chez ADVACHEM.

Monsieur RIFAUT ajoute que d'ici quelques semaines, il y aura aussi une prairie fleurie, on continue les aménagements.